

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 28

Artikel: Payerne
Autor: Dufour, Alfred
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-214820>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^o, Albert DUPUIS, succ.

GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

„PUBLICITAS“
Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.

Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 12 juillet 1919. — A la grâce, par la bonne humeur (J. M.). — Payerne (Alfred Dufour). — Le Valais à Lausanne (V. F.). — Une excursion à la Hochmatt (Jean de la Glane). — Deux proclamations — Contre la fraude des vins (A. F.). — La tanson dai poteau. — Le libraire Benjamin Corbaz, 1786-1847 (G.-A. Bridel), suite et fin. — Une complainte. — Feuilleton : La maison du Chat-qui-pelote (Honoré de Balzac). — Boutades.

A LA GRACE, PAR LA BONNE HUMEUR

Disons d'emblée qu'il ne s'agit pas ici de la grâce, dans le sens d'indulgence, de pardon. C'est de la grâce signifiant ce qui plaît, ce qui attire, dont nous parlons.

La nature, si capricieuse dans la répartition de ses faveurs, n'a pas donné à chacun la grâce. Elle fait, au contraire, en ce domaine, bien des envieux. Le plus sage, en pareil cas, c'est de se contenter philosophiquement de ce qui nous a été départi et de chercher à suppléer du mieux qu'on le peut à ce qui nous manque. Le moyen n'est pas si difficile qu'on le pourrait croire, d'autant que nous avons à notre disposition un auxiliaire précieux : la bonne humeur.

Ah ! mais que voilà un auxiliaire méconnu. Et bien à tort, allez ! Oh ! sans doute, être toujours de bonne humeur n'est pas si aisé que cela ; il y a tant d'incidents dans la vie, qui viennent en travers de nos meilleures résolutions et font obstacle à la bonne humeur. Il faut dire aussi que nous nous compliquons formidablement l'existence et que, par cette sottise complication, nous multiplions les incidents susceptibles de troubler notre tranquillité et notre bonne humeur, partant, notre grâce. Et puis, il y a notre tempérament, nos... nerfs ! Nous ne sommes pas tous des calmes. Impulsifs, incapables de maîtriser notre premier mouvement, nous nous fâchons, nous pestons, nous tempêtons, pour des choses qui, le plus souvent, n'en valent pas la peine et qui, parfois même, ne nous concernent pas. Tout cela effarouche la bonne humeur. C'est autant de bons moments perdus pour elle, dans cette existence terrestre si courte et par conséquent si digne d'être agréablement vécue.

Or, quand nous nous fâchons, quand nous tempêtons, quand nous nous mettons en souci, non seulement nous perdons la clairvoyance et le jugement, indispensables dans la recherche de la solution la meilleure de nos difficultés, mais nous sommes laids, oh ! là, franchement laids.

Nous sommes laids, aussi, quand nous ne savons dissimuler nos déceptions, fréquentes dans la vie, ou toutes nos petites contrariétés, qui sont légion.

Et que nous importe, en somme, que Pierre, Paul, Jacques ou Jean n'ait pas la même opinion que nous ? Pourquoi en disputer avec lui ? Il y a cent à parier contre un que cette discussion, dont tout peut jaillir, sauf la lumière, ne persuadera aucun de nous et nous laissera très probablement plus éloignés encore d'une entente qu'avant le débat. Et, pendant que nous disputons ainsi, nous mangeant des yeux, nous

menaçant du geste, nous sommes laids, fort laids.

Et vous, mesdames, vous n'êtes point du tout jolies, quand le divin sourire dont la nature vous a donné le secret est absent de vos lèvres, quand vous boudez, quand vous faites la moue, quand vous donnez ainsi sujet à votre mari, à vos enfants, d'aller chercher ailleurs la joie et le bonheur que personne, mieux que vous, ne saurait leur assurer. Souriez, mesdames, soyez de bonne humeur, et vous serez toujours adorables.

Et vous, maris, laissez au bureau, au magasin et à l'atelier le souci des affaires. Il n'a pas droit à votre foyer, où vous devez rentrer chaque fois le front libre de toute ride, le regard franc de tout nuage. Alors votre femme et vos enfants de se précipiter dans vos bras, en s'écriant : « Qu'il est beau, papa ! »

Et vous, célibataires, quelle que soit la cause de votre « monovie », vous qui, si vous n'avez pas les joies du ménage n'en avez pas, en revanche, les préoccupations, souriez toujours, souriez sans cesse ; soyez « la tante » ou « l'oncle aux bonbons », dont les poches recèlent les trésors que savent y découvrir les menottes que vous savez, c'est là votre suprême sauvegarde. Donnez ainsi quelque prise à la grâce qui vous échappe.

En résumé, mesdames, messieurs, mariés ou non, soyons toujours de bonne humeur, pour être toujours plaisants à voir. Veillons, car du coin de la colère, de la bouderie et des soucis, nous guette la laideur. J. M.

PAYERNE

Sur la choucroute de Berne,
Il n'est tel qu'un bon morceau
De vrai salé de Payerne,
Taillé dans un gras pourceau.

Et si, d'un verre d'Yvorne
On arrose ce dîner,
Au plaisir, plaisir sans borne
On pourra s'abandonner.

Pour qu'après ça se dissipe
Le trop-plein de l'estomac,
Il faudra bourrer sa pipe,
Payerne, de ton tabac !

Et ce faisant, ô Payerne,
C'est ta gloire et ton honneur
Qu'on se sentira « de Berne »,
En te devant son bonheur !

ALFRED DUFOUR.

LE VALAIS A LAUSANNE

LAUSANNE possède deux ou trois estaminets tenus par des Valaisans et où l'on voit sert les vins du Valais les plus authentiques. Chose curieuse, les consommateurs qu'on y rencontre n'ont presque tous pas une goutte de sang valaisan dans les veines. Les uns vont là par amour de la diversité, d'autres pour raviver d'aimables souvenirs de voyage, d'autres encore à dessein de poursuivre des études d'œnologie comparée, commencées à Martigny, à Fully, à Sion ou à Sierre. Ces analystes sont

les clients les plus fidèles. Il faut voir le jeu de leurs narines quand y monte le parfum du divin jus, et de quel œil voluptueux ils caressent la robe ambrée ou pourpre ! Ce n'est pas à eux qu'on fera prendre du fendant pour de l'arvine, du johannisberg pour de la malvoisie, du gros rouge pour de la dôle. Ils vous diront à quoi l'on distingue le lamark du coquimpey, l'humagne de l'amigne, le brûlefer du montibœux. Pratiquant la moins aride des sciences, ils n'ont pas la mine desséchée de tant d'autres érudits. A leurs analyses se mêlent des propos colorés comme leurs verres, l'évocation de ces tableaux pittoresques dont la terre valaisanne est si extraordinairement riche, le récit de journées où, après dix ou douze heures de marche en montagne, ils découvrirent un crû célèbre encore ignoré d'eux. Ils bénissent le Ciel de leur faire retrouver dans leur ville natale. Cependant, ils ne se plongent dans le Valais que par intermittences. Pour rien au monde, ils ne voudraient perdre la mémoire du Lavaux, du Villeneuve, du La Côte, de l'Aiglé ou de l'Yvorne. Ces savants sont des patriotes. V. F.

Une consolation. — Savez-vous, grand-père, si ça continue, ce que coûtera un gigot dans cinquante ans ?

— Je m'en doute... J'aurai moins de regrets en vous quittant.

Exempts d'impôts. — Pardon, mademoiselle, je fais une enquête pour le fisc... Que possédez-vous en fait de capitaux ?

— Mon Dieu, monsieur, je ne me connais que les sept péchés.

UNE EXCURSION A LA HOCHMATT

J'AVAIS fini de savourer mon vingt-sixième printemps, lorsque, par un beau jour d'été, je vis arriver dans ma chambre garçonnière deux jeunes étudiants encore imberbes, dont l'un, esprit pondéré et réfléchi, se destinait à la cléricature, tandis que son compagnon, nature exubérante et remuant, devait être plus tard l'une des gloires de notre pédagogie cantonale. Le premier, Etienne D., était connu plus familièrement sous le nom de Tiénon. Quant au second, son prénom de François s'était mué en celui de François.

Après les premiers salamalecs, François, levant son nez (il l'avait fort long) vers le zénith, nous fit remarquer la pureté de l'atmosphère et l'agrément qu'elle procurerait à une course alpestre. Chacun ayant opiné du bonnet, la délibération fut ouverte incontinent sur le but à déterminer. Après avoir passé en revue les principales sommités fribourgeoises, le choix se fixa sur la Hochmatt, où nul de nous ne s'était encore aventuré.

La Hochmatt, plus connue des pâtres sous le nom d'Omatta, est cette sommité de 2150 mètres qui élève sa croupe arrondie en face du riant village de Charmey, campée entre le Rio du gros Mont, le Rio du petit Mont et la Jogne. Son ascension est des plus aisées. Elle avoisine